



UDESMA 28



**Assemblée
Générale**

Dimanche 28 janvier 2018

Espace « Thierry La Fronde »

28310 JANVILLE



udesma28.opentalent.fr



ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Dimanche 28 janvier 2018

9h00 – Espace « Thierry La Fronde » – 28310 JANVILLE

Ordre du jour :

**9h00 : Accueil des PARTICIPANTS par le « Rythmes & Jazz »
Aide à l'appel des cotisations 2018**

9h30 : Assemblée Générale

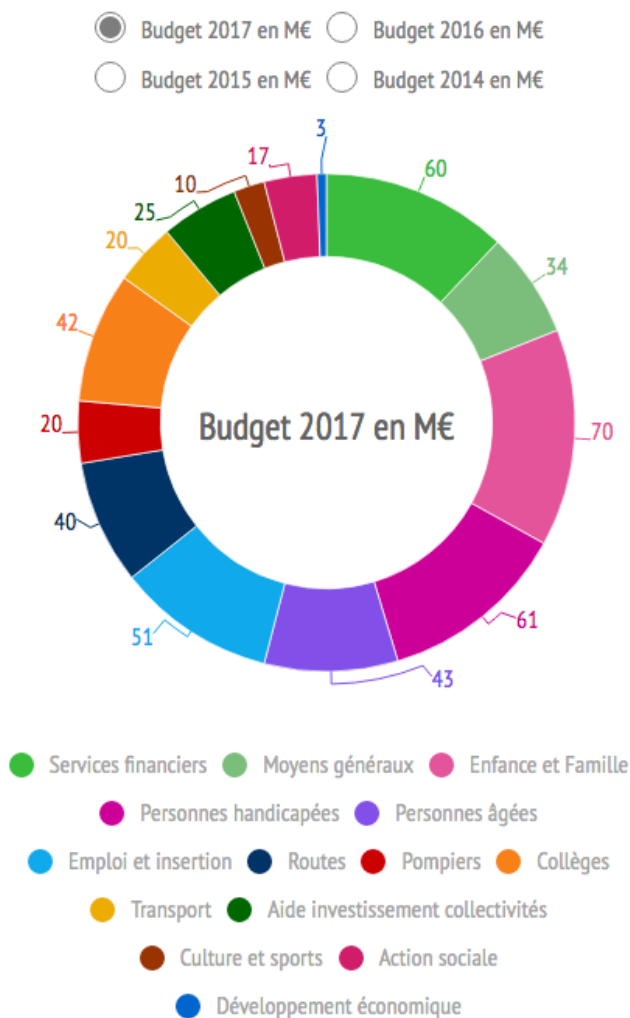
- Approbation du compte rendu de l'AG 2017
- Rapport d'activités 2017
- Rapport financier 2017
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Rapport des examens 2017
- Compte-rendu des médailles
- Compte-rendu du Stage de l'Orchestre Junior 2017
- Election du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Questions diverses

11h45 : Election du bureau

12h15 : Cocktail offert par la Municipalité de Janville et l'UDESMA 28

496 millions d'euros au service des Euréliens

En 2017, le budget du Conseil départemental s'élève à 496 millions d'euros.



Le budget du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Le Département a soutenu la création de Via 28, le centre départemental de ressources de la vie associative. Outil indispensable aux 50 000 bénévoles du territoire qui peuvent ainsi, grâce à Via28 et ses partenaires, bénéficier d'expertise, de conseils et de formations... Son site Internet permet par ailleurs aux Euréliens d'avoir accès à toutes les informations nécessaires pour devenir bénévole, adhérer à une association ou participer à un événement.

Allée du Général Martial Valin
28000 Chartres
Tél : 02.37.21.77.56
Email - via28@orange.fr



Du lundi au jeudi de 9H à 13H et de
14H à 18H (Accueil jusqu'à 19H le
mardi)
Le vendredi de 9H à 13H et de 14H à
17H
Le samedi de 9H à 12H

LE MOT DU PRESIDENT

Par Philippe BECCUAU

Bonjour à tous,

Nous nous réunissons pour notre 49^{ème} Assemblée Générale et je remercie le « Rythmes & Jazz » de Janville et la municipalité de nous accueillir.

Au regard de la diminution du budget du Conseil Départemental pour la culture (10 millions en 2017 pour 13 millions en 2016) vous comprendrez tous mon inquiétude pour notre survie et le maintien de nos actions.

Si l'argent est un réel problème pour tous, le bénévolat en est un autre et l'investissement devient de plus en plus rare.

Le travail de chacun dans nos associations est important et si nous voulons que la musique vive sur notre territoire, il va falloir nous activer.

Je suis bien conscient que le bénévolat ne nourrit pas mais il aide à vivre et à resserrer les liens.

Si nous sommes là aujourd'hui, nous le devons à une bande de copains musiciens d'Eure & Loir qui en 1968 ont œuvrés pour créer notre association.

Je pense qu'elle doit vivre encore longtemps et ce ne sera possible que grâce à vous !!!!

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE UDESMA28

DIMANCHE 29 JANVIER 2017

Sont présents en tant que membres du Conseil d'Administration :

Mmes Billard, Birre, Galvan, Maurice et Roblet.

MM. Beccuau, Fallou, Lefèbvre, Rassinoux et Roblet.

Sont excusés : MM. Bouvet, Desmoulins et Petitdidier.

L'appel est fait de toutes les sociétés et écoles de musique par le Président, Philippe Beccuau (43 sociétés ou écoles sur 46 adhérentes).

La séance est ouverte.

L'UDESMA 28 a tenu son assemblée générale, le dimanche 29 janvier 2017, à Pontgouin. Après le petit déjeuner offert par l'harmonie de Pontgouin et le vin d'honneur par l'UDESMA28, 43 sociétés adhérentes étaient représentées sur 46, et 11 membres du CA étaient présents (3 personnes excusées).

Le Président remercie Mme Laure de La Raudière (conseillère départementale) de sa présence parmi nous et présente les excuses de Mr Rémi Martial (conseiller départemental) qui nous apporte un soutien permanent dans nos actions. Excuses également du Président du Conseil Départemental mais pas de nouvelles de la personne chargée de la culture représentée par Mme de La Raudière.

La parole est donnée à Mme de La Raudière :

Merci à tous pour votre accueil, j'ai le plaisir d'accueillir dans ma circonscription et mon canton, l'ensemble des harmonies et des écoles de musique municipales ou intercommunales selon les cas pour votre assemblée générale.;

Vous savez combien c'est important de propager la culture et en particulier la musique dans nos territoires. Votre rôle est essentiel car elle complète une formation qu'apporte l'éducation nationale par une ouverture à l'harmonie. La musique pour moi c'est d'abord la traduction d'une harmonie, la capacité d'apaiser les tensions, d'avoir un langage commun entre les personnes et la capacité de nous rassembler,

Je voulais aussi saluer le fait que les différentes harmonies amènent de la gaieté et de la joie dans toutes nos cérémonies républicaines ou manifestations communales. Donc, merci pour votre engagement pour cela et celui auprès de la jeunesse, pour la transmission du savoir que vous apportez et la transmission du goût de la musique.

Vous savez que vous avez mon soutien. L'ensemble des participants remercie Mme de la Raudière par de chaleureux applaudissements.

La séance est ensuite ouverte par notre Président, M. Philippe Beccuau, qui avant de donner lecture de son mot d'accueil, fait la remarque suivante :

« Le Conseil Départemental a trouvé le mot d'accueil 2016 un peu sec ». Celui-ci ajoute que la subvention a quelque peu baissée : 25 000€ à 5 000€ en 4 ans pour une association qui regroupe 2 000 élèves et 800 musiciens recensés par l'intranet de la CMF que vous vous employés à utiliser avec conviction.....

Nos actions vont en direction de la jeunesse, c'est le principal, toute école de musique du département est là pour alimenter les orchestres d'harmonie et les orchestres en tous genres et faire vivre la musique.

Aujourd'hui, on a 43 adhérents, on a baissé, on remonte, on a des fusions.

Aujourd'hui nous nous réunissons pour notre 48^{ème}, assemblée générale et je remercie l'harmonie de PONTGOUIN et la municipalité de nous accueillir.

Dans le contexte budgétaire actuel difficile, je vous présente un bilan pour l'année 2016 plutôt satisfaisant malgré une baisse de dotation de 50%.

La loi « Notre » depuis le 1^{er} janvier 2017, nous amène sur une partie de notre territoire, vers un regroupement des structures territoriales. Je resterai vigilant pour que ces fusions ne nuisent pas aux harmonies.

La société actuelle de plus en plus consommatrice, se dirige vers une multiplication d'activités où la musique est considérée comme telle. Ce qui amène les parents et élèves à ne plus s'investir sur un long terme.

La culture musicale aura de grosses difficultés dans l'avenir à s'imposer.

J'espère que 2017, sera pour l'UDESMA 28 aussi riche en actions à la vue de notre calendrier et que nos projets ne seront pas bloqués par notre dotation départementale.

Je citerai Friedrich Nietzsche pour terminer ce mot du Président :

La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil.

Le président apporte quelques commentaires :

A ce jour nous ignorons le montant de la subvention allouée par le Conseil Départemental pour 201.

Devant l'insistance du Président, Mme Lefèvre a rétorqué : « il ne faut pas voir la vie en noir !! ». Une question reste posée : « A partir d'1€ est-elle en rose ??? »

Dans un souci de transparence, il serait souhaitable de publier la liste des subventions versées par la Culture aux associations du département.

Mme de La Raudière au nom du Conseil Départemental apporte quelques éléments d'explication :

« Le Conseil Départemental prend de plein fouet la baisse des subventions et c'est la collectivité qui subit la plus forte baisse alors que les dépenses contraintes par la loi telles que le R.S.A, les personnes âgées et les personnes handicapées continuent de croître parce que les bénéficiaires sont en augmentation.

Cette année on subit un effet ciseau, il y aura moins de baisse de subvention pour l'année à venir concernant les associations culturelles.

On va être capable de ne pas poursuivre cette baisse, c'est pourquoi Mme Lefèvre a eu les propos de « vie en noir ».

Autre point : « je suis extrêmement favorable à la transparence de la publication des subventions attribuées aux associations culturelles ou non. C'est de l'argent public et on doit au public et au citoyen la publication de cette information. Je vais la redemander à l'exécutif ».

Sur les subventions allouées à certaines associations telles que le Château de Maintenon ou les Journées lyriques (questions posées par J.L Grare), Mme de La Raudière apporte les précisions suivantes :

Il y a une augmentation de subvention seulement sur des projets spécifiques c'est à dire les associations avec un projet précis à la clé y compris les associations sportives...

Journées lyriques : Baisse de la dotation avec revue de la voilure 3 concerts au lieu de 6.

Château de Maintenon : Ce projet est politique et spécifique, il y a eu plus d'une centaine de bénévoles associés au spectacle de Noël. C'est un lieu phare du département.

C'est significatif de ramener certaines populations qui ne participent pas vers la culture.

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2016 à ARROU, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES

Lu par Evelyne Roblet.

“Cuivres de Noël” : Geordie Bigot fait remarquer qu’il est préférable pour la cohésion du groupe de ne pas arriver seulement pour le concert et en tenir compte pour 2017.

Le transport du matériel vers la collégiale St André a été effectué cette année par certains membres du C.A. et ont généré 3 contraventions appliquées par la Gendarmerie Nationale (coût 135€/ voiture). Le Président a écrit au Directeur départemental de la sécurité publique. Notre cas est statué ce jour au tribunal de police de Chartres. En 2017, pas de souci pour remercier l’école de musique et la municipalité de Lèves, nous avons décidé de nous reporter pour cette manifestation à Lèves le 17 décembre.

Le S.I.A.C. (sécurité) qui devait venir n’est pas venu; de ce fait, nous avons économisé 55€. Le Président remercie la ville de Chartres pour tous les moyens mis à disposition.

Le rapport d’activités est approuvé à l’unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Lu par Bastien Fallou et commenté par Evelyne Roblet. Détail du tableau de financement 2016.

Au fil des commentaires, les précisions suivantes sont apportées:

Stage Orchestre Junior: la participation financière des stagiaires paie l’hébergement. A noter le coût du transport de 3 373€ inchangé depuis l’an passé et maintenu pour 2017.

Opération Instruments: les recettes de 6 017€72 correspondent à l’achat du matériel par les sociétés et les dépenses de 27 720€48 au règlement par l’UDESMA28 à « Musique occasion » et « Athéna Music ».

Le président souligne la participation financière de la FMRC sur 2 de nos actions: Orchestre Junior 1 200€ et Cuivres de Noël 500€.

Le compte de résultats fait apparaître un total de dépenses de 59 553€33 et de recettes de 35 375€55 qui génère une perte de 24 177€78.

Vérificateur aux comptes : Jean François Manceau, conseiller général a rencontré Marguerite Billard et Bastien Fallou. Il constate leur bonne tenue et atteste de leur parfaite régularité.

Il donne quitus pour ces comptes.

Le rapport financier est approuvé à l’unanimité.

GROUPEMENT D'ACHAT INSTRUMENTS

Philippe Beccauau souligne que 4 magasins ont été appelés par principe.

Certains devis ont même été reçus avant l’appel d’offres. «Nous avons été vigilants à ce que le matériel commandé corresponde au matériel livré ».

A ce jour 2 matériels sont en attente de livraison: 1 paire de baguettes de timbales et un glockenspiel. Une remise globale de 6% a été appliquée.

Après déduction des frais de gestion, il reste 1 500€ qui seront reversés au profit du stage.

RAPPORT DES EXAMENS 2016

Philippe Beccauau demande à Geordie s’il a des remarques à faire sur le tableau. La réponse est non. De plus, il remercie les écoles de musique de Châteaudun et Lèves pour le prêt des locaux.

En termes de résultats, le bilan est plutôt satisfaisant.

Anne Rose demande si l’ouest du département peut être réorganisé pour les fins de 1^{er} cycle?

A ce jour, force est de constater que la CMF est « déconnectée », les épreuves ne correspondent pas aux besoins. A ce sujet il n’y a pas un département qui ne retouche pas aux épreuves.

Il faudrait que celles-ci soient repensées pour être mieux adaptées aux instruments voire plus allégées pour un retour aux fondamentaux (lecture notes et rythmique).

L’objectif du département serait de former des musiciens d’orchestre d’harmonie.

RAPPORT DES MEDAILLES 2016

Lu par Marguerite Billard.

Cette année 3 sociétés ont demandé des médailles : Cloyes, Illiers et Janville :

Il est demandé de joindre une fiche d'inscription pour savoir à qui la médaille est attribuée pour tout envoi d'un mail.

Merci d'effectuer votre commande avant le 15 mai 2017 pour tous vos besoins allant du 1^{er} novembre 2016 au 30 octobre 2017.

ORCHESTRE JUNIOR

Le président remercie l'école de musique de Maintenon pour le prêt des percussions ainsi que l'équipe pédagogique et Julien Roblet pour le travail effectué.

La parole est donnée ensuite à Julien Roblet directeur musical du stage:

Cette année, tout s'est très bien passé malgré des recherches de salles plutôt compliquées. En effet, la salle de spectacles de Noirmoutier en l'île n'était pas disponible (gros spectacle) et le lycée loué habituellement pour les répétitions fermé pour cause de travaux.

Le stage regroupe en moyenne une quarantaine de stagiaires chaque année. Dès leur arrivée sur l'île, une répétition a lieu à 14H.

Dans l'ensemble, le niveau musical de l'orchestre est très satisfaisant dans la mesure où le programme est étudié sur une durée courte d'une semaine (un envoi des partitions aux professeurs avant le stage permet d'étudier les morceaux).

Contrairement à ce qui a été dit dans le rapport d'activités, il n'y a pas eu qu'une seule activité. Notamment des olympiades sur la plage des dames, une boum, une pêche à pied, une journée déguisée, une promenade et une chasse au trésor.

Le président indique les dates du stage pour 2017: du 15 avril au 22 avril avec le concert prévu le 21 avril à la salle Salanganes de L'Epine.

Un concert de retour aura lieu à Janville le 23 avril à l'espace « Thierry La Fronde ».

Une salle de répétition est envisagée via une convention de prêt: « Les sorbiers » un lycée privé. L'autocariste « LECUYER » nous a adressé un devis identique à l'an passé

Le magasin Carrefour de Chartres remet la main à la poche pour 2017 afin d'offrir les goûters aux stagiaires.

Le prix du stage est fixé à 330€ payable en 3 à 4 fois maximum l'essentiel étant que le règlement soit fait avant le départ.

Des contacts ont été pris auprès de l'UDEM afin de diffuser le stage auprès de ses adhérents.

Julien Roblet souligne la motivation de l'équipe pédagogique, musicienne et amie, qui se démène sans compter. Très motivés, ils se sont réunis et se projettent déjà sans la décision du projet.

DONS

Nous avons reçu pour 630 de dons en 2016. Une relance est prévue en 2017.

ELECTION DU TIERS SORTANT

5 candidats sont sortants:

1. Julien Roblet
2. Thierry Rassinoux
3. Jean-Frédérique Lefèvre
4. Philippe Desmoulins
5. Cendrine Maurice

Tous les candidats se représentent et sont élus à l'unanimité.

Patrice Petitdidier reste 2 ans et Eddy Pellereau candidat élu, finira en 2018

ACTIONS

Rencontre classe d'orchestre : Le Président précise que la rencontre des classes d'orchestres n'a pas lieu cette année. Sur sa seule initiative, celles-ci ont été annulées. D'ailleurs, il s'en excuse auprès de l'école de musique de Pontgouin.

En effet, mise en place depuis 2002, ces dernières années, trop peu d'inscriptions (3 ou 4) ont été constatées. Il rappelle le nombre de 43 adhésions au sein de l'UDESMA28.

Il paraît nécessaire de continuer l'opération et pose la question de la périodicité : tous les 2 ans ? Un appel à candidature sera toutefois lancé pour 2018.

CALENDRIER 2017

- Dimanche 5 mars : AG FMRC à Vatan dans l'Indre,
- Samedi 15 au samedi 22 avril : Stage de l'orchestre Junior à Noirmoutier en l'île (85),
- Jeudi 20 avril au samedi 22 avril : AG de la CMF à Chalon sur Saône (71) toute société à jour de sa cotisation peut y participer,
- Vendredi 21 avril : Concert de l'Orchestre Junior à L'Epine (85),
- Dimanche 23 avril : concert de retour de stage à Janville – Espace Thierry La Fronde,
- Dimanche 14 mai : Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle formation musicale à Lèves,
- Dimanche 21 mai : Examens fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle instruments,
- Dimanche 25 juin : Concours des Jeunes Talents d'Eure et Loir à Chartres – salle Doussineau - catégorie « trompettes »,
- Dimanche 02 juillet : Concours des Jeunes Talents régional,
- Jeudi 06 juillet : Journée pédagogique (lieu à définir),
- Dimanche 17 décembre : cuivres de Noël à Lèves –

Eglise St Lazare Le président demande s'il y a des questions diverses ;

Le débat est engagé :

Quelques précisions sont apportées par le Président :

- une carte « musicien » est à disposition sur le logiciel Open Talent,
- la CMF en partenariat avec le département a édité une plaquette « musiques actuelles » (rock, variétés etc...),
- une parti thèque CMF a été mise en place – celle de l'UDESMA28 est en ligne sur Open talent, toutefois les recherches de partition effectuées par les sociétés se font dans l'échange d'une région à l'autre,
- la « CMF diffusion » est mise en liquidation mais les frais d'édition perdurent, ce qui ne justifie pas pour autant l'augmentation des cotisations. Toutefois, la CMF va réduire les des frais liés aux déplacements et réunions. Le Président souligne qu'il votera contre cette augmentation
- une réunion pédagogique est envisagée en juillet prochain, le thème reste à définir.
- le CNFPT propose des formations. A cet effet, toute société adhérente peut envoyer des professeurs (coût 150€),
- une proposition de loi est en cours à propos du travail des bénévoles. Les personnes ayant travaillé pour une association 5 années consécutives se verraient ajouter 1 trimestre supplémentaire,

Sur proposition de Thierry Rassinoux, l'assemblée générale 2018 aura lieu à Janville. Pas d'autres questions, le Président propose de passer à l'élection du bureau.

Les débats terminés, tous les participants se retrouvent autour d'un verre de l'amitié offert par l'harmonie suivi d'un cocktail offert par l'UDESMA28.

La séance est levée.

Le Président,

La Trésorière,

La Secrétaire,

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Par Evelyne ROBLET

L'an dernier, notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 29 janvier à PONTGOUIN.

C'est avec plaisir cette année que nous nous retrouvons tous ensemble à nouveau, accueillis par la société « Rythmes et Jazz » de Janville.

L'UDESMA28 regroupait 44 sociétés adhérentes.

C'est avec satisfaction que nous avons pu cette année, organiser à nouveau le stage de l'orchestre junior.

Le contexte budgétaire difficile perdure et la mise en place de nouveaux projets s'avère compromise.

Rencontre des Classes d'Orchestres

Devant le peu d'inscriptions reçues, tant sur 2017 que 2018, le Président en accord avec le Conseil d'Administration a décidé d'annuler la manifestation.

Nous remercions toutefois les sociétés qui se sont manifestées depuis 2 ans à savoir : Brou – Courville – Illiers – Pontgouin et Senonches.

Examens départementaux

En raison de la baisse de dotation, l'organisation départementale des examens de fin de 1^{er} cycle n'a pu être mise en place.

Dates examens fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycles :

- Dimanche 14 mai à Lèves
Formation Musicale 2^{ème} & 3^{ème} Cycles
- Dimanche 21 mai à Lèves
Instruments & chant 2^{ème} & 3^{ème} Cycles

Afin d'optimiser les épreuves des examens, un groupe de travail s'est réuni et propose de nouvelles orientations :

- recensement au niveau des écoles des élèves potentiellement candidats,
- mail adressé aux professeurs afin d'intégrer le contenu des épreuves aux cours en fin d'année.
- moins de théorie et une lecture de note adaptée à l'instrument du candidat,
- sur les 3 chants à étudier par les élèves, 1 seul sera tiré au sort le jour de l'épreuve,

Stage « Orchestre Junior 28 »

Ce sera la 9^{ème} fois que l'orchestre Junior d'Eure et Loir s'est dirigé vers l'île de Noirmoutier pour son traditionnel stage et pour la seconde fois, à la salle de la Salangane, à L'Épine.

Pour fêter comme il se doit le 10^{ème} anniversaire du stage, des contacts seront pris avec la ville de Noirmoutier pour retrouver la salle des Salorges.

L'orchestre est constitué de jeunes musiciens venant des écoles de musique de l'Eure et Loir, qui ont au minimum 4 ans de pratique.

Le principe : les musiciens âgés de 11 à 17 ans, répètent environ six heures par jour toute la semaine, sous la conduite de six enseignants. Toutefois, une découverte de l'île et des activités ludiques agrémentent leur temps de loisirs.

Le programme du concert, qu'ils ont offert gratuitement, comportait deux parties : Conquête de l'Amérique et les comédies musicales.

Un seul concert de retour de stage (faute de salles) a eu lieu à l'espace 'Thierry la Fronde' de Janville le Dimanche 23 avril.

En 2018, nous pourrions être accueillis sur 2 sites : dimanche 6 mai à Lèves et dimanche 13 mai à Arrou.

Le groupe des 40 stagiaires était composé pour moitié de nouveaux arrivants dont un pupitre de flûtes quelque peu nombreux et de 5 clarinettes !!

Une stagiaire a rapporté et constaté un bon relationnel entre les « habitués » et les « nouveaux ».

Les répétitions ont eu lieu dans un collège privé « Les Sorbets » loué pour l'occasion. Il est bon de préciser la capacité d'accueil, qui selon le directeur musical, convient à 40 musiciens mais pas plus...

En termes d'activités, la pêche à pied a perdu un peu de son enthousiasme. Par contre, d'autres épreuves ont été proposées : jeux de plage – Fort Boyard – chasse aux œufs – journée déguisée et traditionnelle boum.

Concours « Jack Hurier » des Jeunes Talents d'Eure-et-Loir

Dimanche 25 juin salle Doussineau (quartier de la Madeleine) à CHARTRES :

Pour la cinquième édition, ce concours concernant les élèves de 1^{er} cycle, a été réservé, aux élèves de classes de Cuivres :

☞ 15 candidats issus de 5 écoles ont été présentés avec bilan satisfaisant.

Deux musiciens de renom ont assuré le rôle de jury : Jean-Pierre Odasso, soliste de l'orchestre philharmonique de Radio France et Frédéric Marilier, tubiste.

Les lauréats sont :

- 1er Prix 500€ en bon d'achat :
Victor Poitevin Ramirez au cornet du conservatoire de Chartres,
- 2ème Prix 300€ en bon d'achat :
Félix Launay Grohman au cornet de l'école de musique de La Loupe,
- 3ème Prix 100€ en bon d'achat :
- Justin Langlois au trombone de l'école de musique du Grand Châteaudun.

Sur décision du conseil d'administration, pour les 8 lauréats suivants une réduction de 50€ est offerte à valoir sur le montant de l'inscription au stage de l'orchestre Junior.

Victor Poitevin le vainqueur de notre Concours « Jack Hurier » 2017 a aussi remporté le 1^{er} prix (800 €) du Concours Régional des Jeunes Talents organisé par la F.M.R.C. qui s'est déroulé le 02 juillet à LA FERTÉ SAINT AUBIN (45).

Nous remercions l'accompagnatrice piano Aroia Macuso pour sa prestation et son soutien habituel aux candidats.

Dans la foulée, l'UDESMA28 a remis une médaille musicale à Marguerite Billard, trésorière adjointe de l'association, membre depuis 1982.

Journée pédagogique

Cette journée pédagogique a été transformée en journée d'information pour les enseignants artistiques en partenariat avec Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale - Antenne Eure & loir sur le thème : « statuts et missions des enseignants artistiques ».

Elle a été animée par Pierre Henri Thomazo D.R.H. du Centre Pompidou

Cette formation était aussi ouverte aux personnes extérieures à la région et a regroupé 53 inscrits.

Pour y assister, il suffit d'être en poste au 1^{er} juillet.

Cuivres de Noël

Dimanche 17 décembre 2017

Le gros point positif de cette journée a été la centralisation de cette activité sur une même ville en l'occurrence cette année à Lèves (répétitions - repas et concert).

Sur le plan de la logistique, l'association « Les Amis du LMB » nous ont proposé leurs services. Le bilan est très satisfaisant.

Nous pouvons noter une grosse participation du Conservatoire de Chartres à cette manifestation.

Autre satisfaction, l'équilibre dans les pupitres : 20 trompettes, 12 cors, 12 trombones et 12 tubas. Sans oublier 3 percussionnistes.

Sous la baguette de Julien Roblet, un public certes un peu moins nombreux qu'à la collégiale Saint André était au rendez-vous et a ponctué ce concert par de chaleureux applaudissements.

Déroulement de la journée :

Ecole de musique de Lèves :

Le matin, après les formalités administratives, chaque musicien s'est dirigé vers la salle de répétition où chaque instrument était regroupé pour une répétition de détail.

Puis, direction la salle Marcel Josse où se sont retrouvés les organisateurs et les musiciens autour d'un repas chaud.

Puis les musiciens se sont dirigés vers l'église de Lèves pour la répétition générale.

La journée s'est terminée vers 18H.



Concours « Jack HURIER » 2017



Stage « Orchestre Junior » 2017



Cuivres de Noël 2017

RAPPORT FINANCIER

Par Bastien FALLOU

RESULTATS 2017

TRESORERIE			
	Au 01/01/2017	Au 31/12/2017	Variation
CRCA - Compte Chèque	3 531,52 €	2 502,52 €	-1 029,00 €
CRCA - Livret A ASS	6 723,48 €	6 773,90 €	50,42 €
TOTAL	10 255,00 €	9 276,42 €	-978,58 €
	01/01/2017	31/12/2017	Variation
Produits à recevoir	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges à payer	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits constatés d'avance	0,00 €	203,33 €	203,33 €
Total	10 255,00 €	9 479,75 €	-1 181,91 €

VERIFICATION DU RESULTAT 2017			
Total des Produits			31 324,29 €
Total des Charges			32 353,29 €
PERTES			-1 029,00 €

TABLEAU DE FINANCEMENT 2017

EMPLOIS		RESSOURCES	
	2017		2017
Restauration	90,07 €		
Hebergement	65,00 €		
D : Formation	155,07 €	R : Formation	0,00 €
Excédent Rencontre Classes d'orchestre		Déficit Rencontre Classes d'Orchestre	155,07 €
D : Journée pédagogique	0,00 €	R : Journée pédagogique	0,00 €
Excédent Journée pédagogique	0,00 €		0,00 €
D : E. 1er Cycle	0,00 €	R : E. 1er Cycle	0,00 €
	0,00 €		0,00 €
D : E. 2ème et 3ème Cycle	1 119,30 €	R : E. 2ème et 3ème Cycle	0,00 €
Excédent Examens Fin de 2ème et 3ème cycles	0,00 €	Déficit Examens Fin de 2ème et 3ème cycles	1 119,30 €
D : Actions pédagogiques	1 274,37 €	R : Actions pédagogiques	0,00 €
Excédent Actions pédagogiques	0,00 €	Déficit Actions pédagogiques	1 274,37 €
D : Stage Orchestre Junior	20 048,02 €	R : Stage Orchestre Junior	14 020,00 €
Excédent Stage Orchestre Junior	0,00 €	Déficit Stage Orchestre Junior	6 028,02 €
D : Stage Cuivres & Danse	0,00 €	R : Stage Cuivres & Danse	0,00 €
	0,00 €		0,00 €
D : Stages	20 048,02 €	R : Stages	14 020,00 €
Excédent Stages	0,00 €	Déficit Stages	6 028,02 €
D : Concours Jeunes Talents	1 577,34 €	R : Concours Jeunes Talents	350,00 €
Excédent Concours Jeunes Talents	0,00 €	Déficit Concours Jeunes Talents	1 227,34 €
D : Concert Concours Jeunes Talents	0,00 €	R : Concert Concours Jeunes Talents	0,00 €
Excédent Concert Concours Jeunes Talents	0,00 €	Déficit Concert Concours Jeunes Talents	0,00 €
D : Cuivres de Noël	1 113,75 €	R : Cuivres de Noël	1 062,00 €
Excédent Cuivres de Noël	0,00 €	Déficit Cuivres de Noël	51,75 €
D : Manifestations musicales	2 691,09 €	R : Manifestations musicales	1 412,00 €
Excédent Manifestations musicales		Déficit Manifestations musicales	1 279,09 €
D : Opérations Instruments	0,00 €	R : Opérations Instruments	42,57 €
Excédent Opérations Instruments	42,57 €	Déficit Opérations Instruments	
D : Partitions	4,50 €	R : Partitions	4,50 €
Excédent Partitions		Déficit Partitions	
D : Opérations d'aides	4,50 €	R : Opérations d'aides	47,07 €
Excédent Opérations d'aides	42,57 €		
Achats Médailles FMRC et CMF	209,00 €	Ventes des médailles	143,00 €
D : Médailles	209,00 €	R : Médailles	143,00 €
Excédent Médailles		Déficit Médailles	66,00 €
D : Secrétariat et cotisations	7 742,94 €	R : Secrétariat et cotisations	8 702,22 €
Excédents Secrétariat et cotisations	959,28 €	Déficit Secrétariat et cotisations	
D : A-G CMF	0,00 €	R : A-G CMF	0,00 €
Excédent A-G CMF		Déficit A-G CMF	
D : A-G FMRC	173,20 €	R : A-G FMRC	0,00 €
Excédent A-G FMRC		Déficit A-G FMRC	173,20 €
Frais de réception	210,17 €	Subvention Conseil départemental 28	
D : A-G UDESMA 28	210,17 €	R : A-G UDESMA 28	0,00 €
Excédent A-G UDESMA 28		Déficit A-G UDESMA 28	210,17 €
D : Frais de fonctionnement	8 335,31 €	R : Frais de fonctionnement	8 845,22 €
Excédent Frais de fonctionnement	509,91 €	Déficit Frais de fonctionnement	
		Subvention Conseil Départemental 28	7 000,00 €
D : Aides perçues	0,00 €	R : Aides perçues	7 000,00 €
D : EMPLOIS	32 353,29 €	R : RESSOURCES	31 324,29 €
Excédents		Pertes	-1 029,00 €
TOTAL GENERAL	32 353,29 €	TOTAL GENERAL	32 353,29 €

RAPPORT DES EXAMENS 2017

Examens Instruments Fin de cycle 2 et Fin de Cycle 3

Dimanche 21 mai 2017

Châteaudun

Piano

DURAND Marc	Cœur de Beauce	FC2	Assez Bien	Non admis
GUILLEMIN Eulalie	Illiers Combray	FC2	Assez Bien	Non admis
LEGENDRE Paul	Music Club Orgères	FC2	Non Noté - N'a pas présenté le bon morceau	

Violon

LECHAT Blandine	Grand Chateaudun	FC2	Bien	Admis
LEGRAND LOUISE	Grand Chateaudun	FC2	Bien	Admis
POUGNET Blandine	Lèves	FC2	Insuffisant	Non admis

Violoncelle

CARRIÈRE Paulin	Lèves	FC2	Assez Bien	Non admis
-----------------	-------	-----	------------	-----------

Chant

BAUX Michèle	Lèves	FC2	Bien	Admis
BERNARD Annick	Lèves	FC2	Bien	Admis

Flûte Traversière

BENJELLOUL Nawal	Grand Chateaudun	FC2	TB - Félicitations	ADMIS
CHARY Perrine	Grand Chateaudun	FC2	TB- Félicitations	ADMIS
GREVEL Léone	Bonneval	FC2	Assez Bien	Non Admis
CLERC Cécile	Maintenon	FC2	Bien	ADMIS
COLOSIEZ Rébecca	Lèves	FC2	Assez Bien	Non Admis
GHERCA Stéfania	Maintenon	FC2	Bien	ADMIS
PAILLARD Lucille	Bû	FC2	Assez Bien	Non Admis
BEYOU Céline	Maintenon	FC3	Assez Bien	Non Admis

Clarinete

BOULANGER Maxime	Cœur de Beauce	FC2	Assez Bien	Non Admis
GUILLAUME Lisa	Courville	FC2	Assez Bien	Non Admis
ROY Eugénie	Bû	FC3	Bien	Admis

Saxophone

BOUILLON Bastien	Portes du Perche	FC2	Bien	Admis
GREGOIRE Nathan	Saint Georges Sur Eure	FC2	Assez Bien	Non admis

Cor

HERAUD Bertrand	Maintenon	FC2	Insuffisant	Non Admis
-----------------	-----------	-----	-------------	-----------

Trombone

BOISSERIE Charles	Grand Chateaudun	FC2	Bien	Admis
-------------------	------------------	-----	------	--------------

Euphonium

GREVEL Jules	Bonneval	FC2	Bien	Admis
--------------	----------	-----	------	--------------

Batterie

MASSELUCI Vincenzo	Grand Chateaudun	FC2	Bien	Admis
--------------------	------------------	-----	------	--------------

NOS PARTENAIRES



RAPPORT DES MEDAILLES

Par Marguerite BILLARD

Trois Sociétés : « Bailleau Le Pin », « Illiers Combray » et « Réveil Janvillois » ont commandées des médailles dans les délais respectés et des dossiers remplis soit :

- 7 médailles 10 ans 16€00 pièce
- 2 médailles 20 ans 15€50 pièce

Une médaille d'honneur en coffret 16€00 pièce m'a été remise le jour du concours « Jeunes Talents » je remercie l'UDESMA28.

J'avais souhaité l'acheter mais lors d'une réunion de Conseil d'administration, le Président en a décidé autrement.

Une société « Les Enfants du Loir » hors délai a commandé 6 médailles de 5 ans, celles-ci sont restées en suspens. Dommage que les responsables ne nous aident pas dans la tâche.

Involontairement, de ma part, la région n'avait plus de stock.

Merci d'effectuer votre commande de médailles avec les dossiers nominatifs remplis avant le 15 mai 2018 auprès de Marguerite billard pour tous vos besoins allant du 1^{er} novembre 2018 au 30 octobre 2019.

Vous trouverez les tarifs sur le site « Opentalent ».

Coordonnées pour les commandes :

Marguerite BILLARD

11 rue du Moulin Logt 1

28130 – Maintenon

06.31.36.81.67 / 02.31.73.77.

Marguerite.billard@orange.fr

Liste des médailles en vente à l'UDESMA 28

**Pour toute demande de médaille un état de proposition doit être rempli et transmis à l'UDESMA 28
Avant le 15 mai.**

Dénomination de la récompense	Condition d'âge	Nombre d'années d'activité musicale	Observations
Médaille FMRC 5 ans Robert Schuman	8 ans	5 ans (à partir de 8 ans d'âge)	Sont prises en compte les années de service militaire dans la
Médaille FMRC 10 ans La Musique	8 ans	10 ans (à partir de 8 ans d'âge)	"
Médaille d'Honneur de la FSMI	8 ans	15 ans (à partir de 8 ans d'âge)	"
Médaille CMF Bronze	8 ans	20 ans (à partir de 8 ans d'âge)	"
Médaille CMF Argent	8 ans	30 ans (à partir de 8 ans d'âge)	"
Médaille CMF Or	8 ans	40 ans (à partir de 8 ans d'âge)	"
Barettes CMF Bronze, Argent, Or (selon stock)			A condition que la médaille correspondante ait été attribuée
Médaille CMF Or avec Etoile	8 ans	50 ans (à partir de 8 ans d'âge)	Sont prises en compte les années de service militaire dans la
Médaille CMF Vétéran Simple	65 ans		
Médaille CMF Vétéran avec Etoile	70 ans		
Médaille CMF Vétéran avec Palme	75 ans		
Médaille CMF Grande Médaille de Vétéran	80 ans		
Médaille CMF Direction Bronze		15 ans de direction	- Sont prises en compte les années de direction dans une ou plusieurs sociétés. - Ne sont pas prises en compte les années passées comme exécutant ou sous-chef
Médaille CMF Direction Argent		20 ans de direction	"
Médaille CMF Direction Or		25 ans de direction	"
Médaille CMF Direction Or avec Etoile		30 ans de direction	"
Médaille CMF Direction Or avec Palme		35 ans de direction	"
Médaille d'honneur FMRC des Personnalités (en coffret)			Médaille accordée aux <u>personnalités</u> (ex : Maire) qui par leur action ont rendu des services notoires à l'oeuvre fédérale ou
Médaille FMRC Etoile pour services rendus			Médaille accordée aux <u>personnes non musiciennes</u> (ex : secrétaire bénévole) qui par leur action ont rendus des services notoires à l'oeuvre fédérale ou confédérale (augmenter la demande)
Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales (Médaille du Gouvernement)		20 ans	- Deux promotions/an (en principe janvier et juillet). - Parution au JO. - Les intéressés sont avisés par la Mairie de leur domicile qui leur remet le diplôme. - Un dossier complet est à retirer à la FSMI.

Plaque CMF Société 50 ans	Les plaques sont offertes par la FMRC sous condition de l'organisation d'une manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la société
Plaque CMF Société 100 ans Etoile	
Plaque CMF Société 150 ans Palme	

Pour les chefs et directeurs

Les médailles :



Chef Bronze
15 ans de direction



Chef Argent
20 ans de direction



Chef Or
25 ans de direction



Chef Or Étoile
30 ans de direction



Chef Or Palme
35 ans de direction

Les barrettes :



Bronze



Argent



Or

Pour les médailles Chef, les années de direction dans plusieurs sociétés peuvent être cumulées. En revanche, les années passées comme exécutant ou sous-chef ne sont pas prises en compte.

- Dimension des médailles : 3,5 cm x 4 cm
- Dimension des barrettes : 1 cm x 3,5 cm

ATTENTION : les médailles sont vendues avec leur diplôme, contrairement aux barrettes, qui sont vendues sans diplôme.

Pour les sociétés musicales

Les médailles :



Cinquantenaire
50 ans d'une société



Centenaire avec étoile
100 ans d'une société



Cent Cinquantenaire avec palme
150 ans d'une société



Deux Centenaires avec étoile
200 ans d'une société

Pour les fonctions administratives (président, trésorier, secrétaire...)



Plaquette Crouzat

La plaque Crouzat est accordée aux personnes qui par leur action ont rendu des services notoires à l'oeuvre fédérale ou confédérale.

Dimension de la plaque : 6 cm x 6 cm
(fournie dans une boîte «Monnaie de Paris»)



LA PARTITHEQUE DE L'UDESMA 28

L'ensemble des partitions est à retrouver sur la page internet

<http://udesma28.opentalent.fr/nos-actions/les-partitions/>.

Les modalités de prêt

Les partitions seront prêtées pour une durée maximale de 4 mois à compter de la date d'enlèvement **aux sociétés à jour de leur cotisation au 1^{er} mars de chaque année.**

Un **chèque de caution de 200 € non encaissé** devra être remis pour chaque talon de partitions emprunté.

Après vérification, **toute partie manquante ou dégradée** sera immédiatement **facturée** à l'emprunteur.

Les partitions devront être utilisées avec soin. **AUCUNE inscription au stylo ne sera tolérée.** Toute anomalie DOIT ETRE SIGNALEE au responsable.

La fiche de prêt est à télécharger sur notre site internet.

Si le talon de partitions n'est pas rendu **au bout de 6 mois, celui-ci sera entièrement facturé et le chèque de caution sera encaissé.**

Coordonnées du responsable

Patricia AUCOUTURIER

06.15.75.25.12

aucouturier.patricia@hotmail.fr

LA PARTITHEQUE DE LA FMRC

L'ensemble des partitions est à retrouver sur la page internet :

<http://fmrc.opentalent.fr/>

Les modalités de prêt

Les partitions seront prêtées pour une durée maximale de 6 mois à compter de la date d'enlèvement.

- Un chèque de caution de 150€ non encaissé devra être remis pour chaque talon de partitions emprunté.

- Après vérification, toute partie manquante ou dégradée sera immédiatement facturée à l'emprunteur.

- Les partitions devront être utilisées avec soin. Aucune inscription au stylo ne sera tolérée. Toute anomalie doit être signalée au responsable.

Coordonnées du responsable

unionmusicale@hotmail.fr ou au 02.38.56.39.10

LA C.M.F.

Son rôle

La Confédération Musicale de France (CMF) s'est donné pour mission de **développer** et de **promouvoir** la pratique musicale des amateurs, quels que soient l'âge, le sexe et l'origine sociale et géographique, par des **actions pédagogiques, artistiques et culturelles**. La CMF prône la pratique collective de la musique pour son rôle social important et regroupe des milliers d'ensembles instrumentaux et vocaux. Autant d'associations et de sociétés musicales qui animent la **vie culturelle** de nos cités jusque dans nos villages.

Son organisation

Fondée dans le sillage du mouvement orphéonique du XIXe siècle et dans celui de la loi de 1901, la CMF a été reconnue **d'utilité publique agréée d'éducation populaire** en 1957. Elle est constituée de **24 fédérations** musicales régionales qui se décomposent en unions ou délégations départementales ou locales.

Le siège de la CMF, basé à Paris, dispose d'une **équipe permanente** qui organise les actions artistiques et culturelles et assure les services proposés : gestion de projets, aide juridique, assurances, récompenses, médiathèque, journal, intranet, communication,...

Soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication et par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, la CMF est la plus importante association **d'enseignement**, de **formation**, de **diffusion** et de **pratique** de la musique en France.

Ses actions

L'enseignement ; la création ; l'Orchestre National d'Harmonie des Jeunes ; la formation ; le diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales ; les concours nationaux ; les stages nationaux ; le Championnat National de Brass Band ; la prospection sur des champs nouveaux en sont les principaux exemples.

Ses services

Voici les services proposés par la CMF : les assurances de la CMF ; le journal de la CMF ; des médailles ; la médiathèque ; CMF réseau ; des supports pédagogiques et des protocoles d'accord mis en place avec la SACME et la SEAM.

Pourquoi adhérer à la CMF ?

- Pour ne plus être isolé, faire partie d'un réseau et à appartenir à une grande fédération.
- Pour être mieux informé, accompagné, défendu.
- Pour partager idées et expériences.
- Pour participer à des concours, à des stages.
- Pour permettre aux élèves de passer les examens de la CMF.

CALENDRIER 2018

Dimanche 28 janvier :

Assemblée Générale de L'UDESMA28 à JANVILLE

Dimanche 25 mars :

Assemblée Générale de la Fédération Musicale Région Centre Val de Loire –Eure & Loir - VOVES

Jeudi 19 avril au samedi 21 avril :

Assemblée Générale de la CMF EVIAN (74)

Du samedi 28 avril au samedi 05 mai :

Stage de l'Orchestre Junior – Noirmoutier en Île – L'Epine (85)

Vendredi 04 mai :

Concert de l'Orchestre Junior Salle Salangane – L'Epine (85)

Dimanche 06 mai :

Concert de l'Orchestre Junior en Eure-et-Loir LÈVES

Dimanche 13 mai :

Concert de l'Orchestre Junior en Eure-et-Loir ARROU

Dimanche 27 mai :

Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle formation musicale

Dimanche 03 juin :

Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle instruments

Dimanche 24 juin :

Concours des Jeunes Talents d'Eure-et-Loir (Chartres –Salle Doussineau) Catégorie Cordes frottées

Dimanche 1 juillet :

Finale régionale des Jeunes Talents - Batterie

Jeudi 05 juillet :

Journée pédagogique à (Lieu à définir)

Dimanche 16 Décembre :

Cuivres de Noël (Lieu à définir)

VOUS ÊTES **SOCIÉTAIRE** DU CRÉDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE ?
**VOUS POUVEZ AIDER
FINANCIÈREMENT VOTRE ASSOCIATION !**

GRÂCE AUX
tookets®
Points
Solidaires

COMMENT ÇA MARCHE ?

votre

LIVRET

&

CARTE

SOCIÉTAIRE

permettent de générer des Tookets® que vous pouvez attribuer*
à l'association de votre choix. Votre association pourra ensuite

CONVERTIR CES TOOKETS® EN EUROS !

* Le sociétaire peut sélectionner son association comme «association favorite» et lui verser automatiquement tous les Tookets® cumulés.

Parlez-en autour de vous !

Pour en savoir plus :

www.ca-valdefrance.fr/tookets.html

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr

